MILLÉNAIRE Caen 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
5 MARS 2025

AU CHATEAU !
L'INAUGURATION DU MILLENAIRE DE CAEN

Ce premier temps fort de l'année millénaire coïncide avec l'inauguration des nouveaux aménagements intérieurs de l'enceinte médiévale, jeudi 20 mars. La métamorphose de la forteresse ducale sera sublimée par une fresque animée sur les remparts et un spectacle de feu et de pyrotechnie.

Compte-tenu de cette programmation exceptionnelle au cœur du centre-ville de Caen, les conditions de circulation et d'accès aux abords du Château seront perturbées du 20 au 22 mars 2025.

Une grande soirée inaugurale le jeudi 20 mars

Le déroulé de la soirée, heure par heure :

- **18h14 :** dernière veille - projet initié le 21 mars 2024 par le GIP Millénaire Caen 2025, avec l'artiste Joanne Leighton et la compagnie WLDN, à l'initiative de cette performance artistique. Le veilleur sera la 730ème personne à entrer dans l'objet-abri, situé sur les remparts du Château.

- **18h30 :** trois **fanfares** caennaises battent le rappel en ville et déambulent en musique jusqu'aux marches du Château (en face de l'église Saint-Pierre)

  - La Banda Jojo – Départ de la place Saint-Sauveur
  - Café Calva Caennexion – Départ de l'Abbaye-aux-Dames, place Reine-Mathilde
  - Les Fêlés de la Caisse (batucada) – Départ du Pavillon, quai François-Mitterrand

Informations pratiques :

Les 3 fanfares rejoindront deux autres formations musicales, les Fonk'farons et la Fanfare Kids (école Musique en Plaine) – pour un concert commun qui promet de pulser sur les marches du Château. Les fanfares joueront au pied des remparts tout au long de la soirée, jusqu'à 23h.

- **19h14 :** fin de la **dernière veille** - les anciens veilleurs seront réunis pour l'acte final de cette performance et prendront part à la soirée inaugurale du 20 mars (événement non-visible par le grand public, il aura lieu dans l'enceinte du Château, qui sera fermé).

  19h40 : l'appel des clochers, en écho au tintement des églises qui rythmait autrefois le quotidien des habitants, les églises de communes de Caen la mer (Lion-sur-mer, Hermanville-sur-mer, Colleville-Montgomery, Ouistreham, Blainville, Biéville-Beuville, Bénouville, Mathieu, St Contest, Épron,Caen St Gilles, St Etienne ,Vaucelles, St Julien, St Gerbold, St André, St Sauveur, Grace de Dieu, Ste Thérèse, St Joseph) tinteront les unes après les autres puis les cloches de l'église Saint-Pierre lanceront les festivités à Caen.

- **19h50 :** les remparts en pierre de Caen deviendront la toile géante pour la **projection monumentale d'une fresque animée**. Cette œuvre dessinée par l'artiste **B959** se fonde sur les aventures et mésaventures de Caen, ses personnages, monuments et paysages emblématiques, ainsi que les anecdotes et petites histoires oubliées ou trop racontées. Ce portrait de ville animé sera projeté sur les remparts du Château, côté rue de Geôle et côté porte Saint-Pierre.
  Associée au projet dès le début de sa conception, l'agence AV Extended (réalisation de mapping sur Notre-Dame-de-Paris pour la réouverture ou sur l'Arc de Triomphe pour le 31 décembre)

Contact presse :
Suzanne Laulhé
Cheffe de projet communication - Millénaire Caen 2025
s.laulhe@caenlamer.fr - 02 31 30 49 38 | 06 43 56 00 69

apporte son expertise et sa précision dans le jeu qui s'instaure entre l'œuvre et la pierre du Château.
La bande-son accompagnant la projection de la fresque a été composée par les élèves de la classe de production musicale de l'école communautaire Musique en Plaine, située à Bourguébus.

Informations pratiques :
Les abords du Château peuvent accueillir environ 25 000 spectateurs.
Si la foule est trop dense pour la première, des séances de rattrapage sont possibles : la fresque monumentale sera projetée chaque soir, du jeudi 20 au samedi 29 mars, toutes les 30 minutes (de 19h50 à 23h / durée : 6'30).

- **20h : le Château, incandescent.**
  La porte Saint-Pierre – unique accès à l'intérieur de l'enceinte pour la soirée – s'ouvrira au public tandis que le spectacle *Incandescences* embrasera le Château !

  Concepteurs de la scénographie, Pierre de Mecquenem et la compagnie La Machine jouent savamment avec le feu pour révéler et poétiser l'espace. Les visiteurs nocturnes seront invités à déambuler parmi une installation de centaines de flammes et d'éléments de pyrotechnie magnifiant les remparts et les nouveaux aménagements du site historique.
  Chacun pourra participer à cette promenade onirique hors du temps, pleine de surprises et d'émerveillement.

  Informations pratiques :
  Les espaces intérieurs du Château sont limités à 4 500 visiteurs en simultané, mais tout le monde pourra profiter du spectacle.
  Incandescences sera présenté durant trois soirées : jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 mars, en continu de 20h à 23h (pour un parcours de 20 à 30 min).
  Entrée unique dans l'enceinte du Château par la porte Saint-Pierre et sortie unique par la porte de l'Université. La porte des Champs sera fermée.

- **20h30 : vibrations de cuivres et roulements de tambour.** À l'issue de leur promenade à travers le Château jeudi 20 mars, les visiteurs seront accueillis en musique à l'Université. Sur l'esplanade de la Paix, près de 200 élèves des écoles de musique de Normandie joueront un répertoire varié mettant en valeur cuivres et percussions. Initié par le *Conservatoire & Orchestre de Caen*, ce concert rend hommage au rôle déterminant des cornes et tambours au Moyen Âge.

- **21h** : le Chœur et orchestre universitaire régional de Caen Normandie (Cour) interprètera un extrait du **Requiem pour les Vivants**, de Dan Forrest, sur le campus universitaire, dans le prolongement de l'emblématique Phénix, lors de la grande soirée inaugurale du 20 mars.

Les musées du Château de Caen au cœur des festivités :

Les musées des Beaux-Arts et de Normandie seront gratuits et ouverts en nocturne, jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 mars, de 20h à 22h.

Entrée libre dans les musées et gratuité des visites du Château, du 20 au 30 mars.

Week-end : 11h-18h / Semaine : 9h30-12h30 et 13h30-18h

Contact presse :
Suzanne Laulhé
Cheffe de projet communication - Millénaire Caen 2025
s.laulhe@caenlamer.fr - 02 31 30 49 38 | 06 43 56 00 69

Accès et conditions de circulation

Chacun des grands évènements du Millénaire nécessitera la mise en place d'un dispositif de sécurité très conséquent qui entrainera des restrictions importantes de circulation et de stationnement durant les journées de festivités, impactant les riverains, les établissements publics et les commerçants.

Circulation fermée

Jeudi 20 mars : la circulation sera fermée de 17h à 1h le lendemain matin

Vendredi 21 et samedi 22 mars : la circulation sera fermée de 18h à 1h le lendemain matin

Cette mesure concerne les voies suivantes :

- Esplanade de la Paix,
- Rue du Gaillon,
- Rue du Magasin à Poudre, dans sa partie comprise entre la rue des Tilleuls et la rue du Gaillon (sauf riverains),
- Rue des Carrières Saint Julien, dans sa partie comprise entre la rue Halot et la rue du Gaillon (sauf riverains),
- Place de la Mare, dans sa partie comprise entre la rue du Gaillon, la rue Bosnières et la rue Chanoine Xavier de Saint Pol,
- Fossés Saint-Julien, dans sa partie comprise entre la rue de Geôle, la rue Chanoine Xavier de Saint Pol et la rue Gémare,
- Rue de Geôle,
- Rue Saint Pierre, dans sa partie comprise entre la rue des Teinturiers et la place Saint Pierre,
- Rue Saint Jean, dans sa partie comprise entre la rue de Bernières et la rue Neuve Saint Jean (sauf riverains),
- Passage Chanoine Cousin, dans sa partie comprise entre le boulevard des Alliés et la rue Neuve Saint Jean,
- Boulevard des Alliés,
- Quai Vendeuvre, dans sa partie comprise entre la rue de Bernières et la rue Neuve Saint Jean (sauf riverains),
- Rue Montoir Poissonnerie, dans sa partie comprise entre la rue de Geôle et l'avenue de la Libération,
- Passage Chanoine Ruel,
- Avenue de la Libération,
- Rue du Vaugueux (sauf riverains),
- Rue Léon Lecornu, dans le sens allant du carrefour Vaugeux/Pigacière/Délivrande vers l'esplanade de la Paix.

Stationnement interdit

Le stationnement sera interdit sur le périmètre suivant du 20 mars à partir de 12h jusqu'au dimanche 23 mars à 1h du matin :

Cette mesure concerne sur les voies suivantes :

- Rue de Geôle,
- Rue du Bailliage, sur l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite côté rue de Geôle,
- Rue du tour de Terre, sur les 4 premiers emplacements à partir de l'intersection avec la rue de Geôle,
- Rue Montoir Poissonnerie, dans sa partie comprise entre la rue de Geöle et l'avenue de la Libération et la rue des chanoines immédiatement après le passage pour piéton de chaque côté de la chaussée,

Contact presse :
Suzanne Laulhé
Cheffe de projet communication - Millénaire Caen 2025
s.laulhe@caenlamer.fr - 02 31 30 49 38 | 06 43 56 00 69

- Avenue de la Libération, dans sa partie comprise entre la rue Montoir Poissonnerie et la rue du Vaugueux,
- Place Michel Bouard (esplanade de la Paix), sur les emplacements longitudinaux situés le long de la fontaine,
- Rue montoir poissonnerie sur les 2 premiers emplacements situés entre l'avenue de la Libération et la rue des chanoines immédiatement après le passage pour piéton de chaque côté de la chaussée,
- Rue de Bosnières/ place de la Mare sur les premiers emplacements situés entre la rue du Gaillon et la place de la Mare de chaque côté de la chaussée.

Tramway interrompu

La circulation du tramway sera interrompue entre les arrêts **Copernic et Bernières** du jeudi 20 mars au samedi 22 mars dès 15h30.

Un plan de réseau dévié des bus sera mis place pour les soirées des 20, 21 et 22 mars.

Un plan du réseau complémentaire scolaire RAPT-DEV sera mis en place jeudi 20 et vendredi 21 mars.

+ d'informations : twisto.fr

Collecte des déchets

Du jeudi 20 au samedi 22 mars, la collecte des déchets ne sera pas assurée en soirée par Caen la mer, mais reportée au lendemain matin, entre 6h et 8h (sauf le dimanche entre 10h et 12h), dans les rues suivantes

- Boulevard des Alliés
- Avenue de la Libération
- Vaugueux piéton
- Rue Chanoine Ruel
- Rue Graindorge
- Porte au Berger ;
- Rue Buquet ;
- Rue Basse (entre rue Buquet et rue des Prairies Saint-Gilles) ;
- Quai Vendeuvre (entre Bernières et Neuve-Saint-Jean) ;
- Rue Neuve Saint-Jean ;
- Rue Bellivet ;
- Passage Chanoine Cousin (entre rue de Bernières et boulevard des Alliés) ;
- Rue du Vaugueux ;
- Place de la Mare ;
- Rue de Geôle ;
- Rue Calibourg ;
- Rue du Baillage ;
- Rue du Tour de Terre ;
- Rue des Teinturiers ;
- Place des Quatrans ;
- Rue Montoir Poissonnerie ;
- Rue Saint-Pierre (entre Rue Hamon et place St-Pierre);
- Rue Saint-Jean (entre place St-Pierre et rue de Bernières) ;
- Avenue du Six-Juin (entre rue de Bernières et rue Neuve St-Jean) ;
- Boulevard Maréchal Leclerc (entre Place St-Pierre et rue du Moulin).

Contact presse :
Suzanne Laulhé
Cheffe de projet communication - Millénaire Caen 2025
s.laulhe@caenlamer.fr - 02 31 30 49 38 | 06 43 56 00 69

Les bénévoles

Identifiables grâce à leur tenue aux couleurs du Millénaire de Caen, 300 bénévoles joueront un rôle clé pour la réussite de ces soirées.

Côté public ou en coulisses avec les artistes, leurs missions seront riches et variées : orientation et gestion des flux, secours aux enfants égarés, brigade verte, petite manutention, accueil des artistes, porte-drapeau...

L'entrée à l'intérieur du Château sera sécurisée et encadrée, des bénévoles seront présents aux abords de la file d'attente et donneront des consignes pour faciliter les accès. Merci de respecter ces règles de sécurité pour assurer le bon déroulé de ces trois soirées exceptionnelles.

Contact presse :
Suzanne Laulhé
Cheffe de projet communication - Millénaire Caen 2025
s.laulhe@caenlamer.fr - 02 31 30 49 38 | 06 43 56 00 69